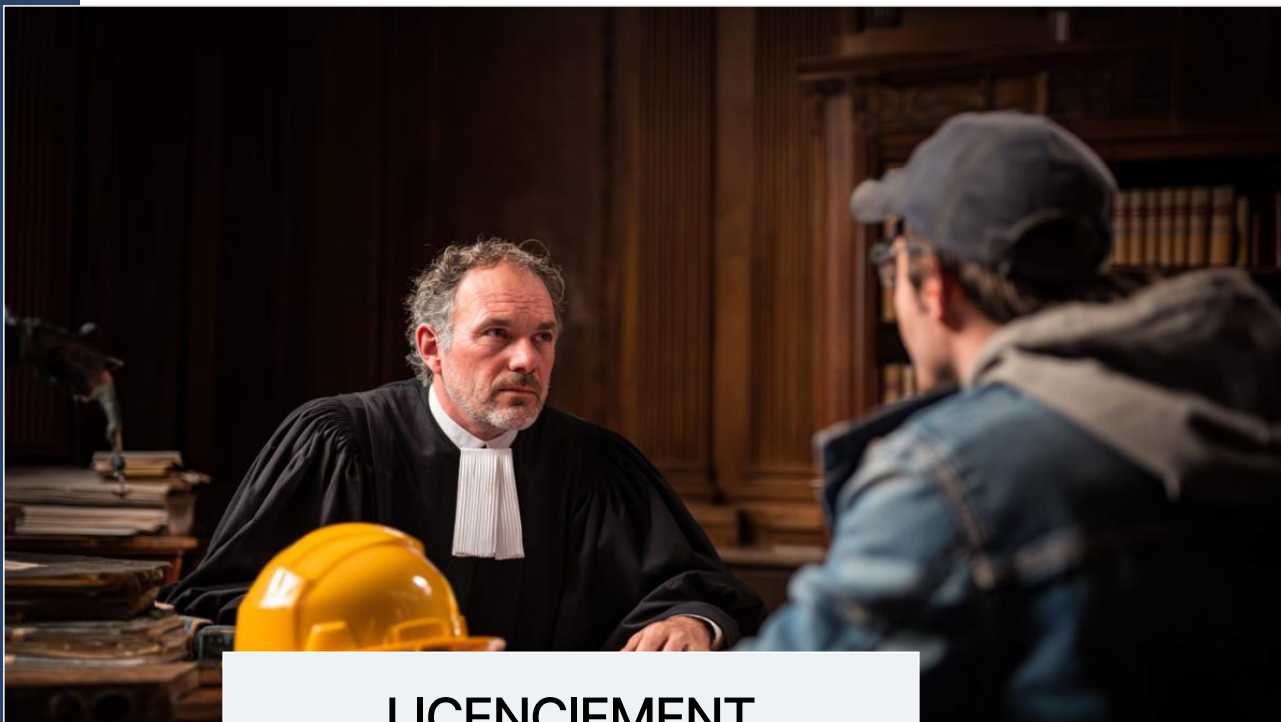




LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

FORMATION EN E-LEARNING

Le licenciement économique est une procédure délicate aux enjeux humains et juridiques majeurs, nécessitant une parfaite maîtrise des règles applicables et des stratégies à adopter. Cette formation vous permettra d'affiner votre rôle de conseil en amont, d'anticiper les risques contentieux et d'accompagner vos clients à chaque étape, de la négociation à sa défense devant les juridictions compétentes.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Maîtriser les différentes modalités et procédures relatives au licenciement économique.
2. Appréhender l'ensemble des rôles exercés par l'avocat lors d'une procédure relative au licenciement économique.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. La présence de différentes procédures de licenciement économique

1. Une situation périlleuse justifiant le recours à un licenciement économique
 - a. Définition du licenciement économique pour motif individuel
 - b. Les différentes situations justifiant l'invocation d'un licenciement économique
2. De l'existence de difficultés répondant à une exceptionnelle gravité justifiant un licenciement économique
 - a. Les différentes particularités du licenciement économique collectif
 - b. Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

II. Les spécificités procédurales du licenciement économique et leur appréciation par l'avocat

1. Un rôle de conseil spécifique aux particularités du licenciement économique
 - a. Le rôle de l'avocat en amont de la procédure de licenciement économique
 - b. Le rôle expert de l'avocat lors de l'engagement de la procédure de licenciement économique
2. Un rôle contentieux similaire, s'adaptant aux spécificités procédurales du licenciement économique
 - a. Une expertise préalable de l'avocat : La phase préliminaire
 - b. De la tentative d'une résolution amiable du litige au travers du bureau de conciliation et d'orientation
 - c. La nécessaire mise en l'état
 - d. Un pouvoir décisionnaire venant mettre fin à la procédure : Le bureau des jugements
 - e. La mise en lumière de particularités contentieuses relatives au licenciement pour motif

économique.

f. L'existence d'un protocole transactionnel extérieur à la procédure venant clore le litige à l'amiable.

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Plan de Formation

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----